

## CHANTIERS JEUNES

**Du lundi 23 octobre au 03 novembre 2017**

Pour les Jeunes de 12 à 17 ans, domiciliés sur la commune de Sainte Livrade sur Lot,  
Mixité entre filles et garçons

Pour les **INSCRIPTIONS**, « **jusqu'au 20 octobre INCLUS** »

**10 euros de participation annuelle**

*POLE ADOS MEDIATION – 06 07 47 99 86  
De 09H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H00*

Il faut s'inscrire pour réaliser les Chantiers de Jeunes, et le **dossier doit être ramené au plus tard le Vendredi 20 octobre 2017**. Chaque jeune retenu signera un contrat d'engagement volontaire pour un acte de citoyenneté auprès de la mairie de Sainte Livrade sur Lot.

### **DEROULEMENT DES ATELIERS :**

- Horaires quotidiens : Ateliers de 9h30 à 11h30
- Rendez-vous à 09h00 au Bureau Information Jeunesse
- A 09h15 départ sur les ateliers
- 11h30 retour des ateliers au Bureau Information Jeunesse
- 11h45 à 12h00 Compte-rendu chantier
  
- Après-midi activités sportives et culturelles

### **LES RECOMPENSES DES CHANTIERS :**

De nombreuses sorties et de nombreuses activités seront mis à disposition des jeunes.

## CHANTIERS JEUNES ETE 2017

### PIECES OBLIGATOIRES POUR L'INSCRIPTION :

- 1 photo d'identité récente
- 1 fiche d'inscription
- 1 autorisation parentale signée
- Règlement intérieur signé
- 1 fiche sanitaire
- 1 certificat médical apte à pratiquer des activités sportives

### PHOTOCOPIES:

- Carte d'identité ou extrait d'acte de naissance (livret de famille)
- 1 attestation de la carte vitale
- 1 photocopie des vaccins
- 1 photocopie de l'assurance responsabilité civile extra-scolaire
- 1 test de 25 m nage pour les activités nautiques, (obligatoire)

**La vérification des dossiers se fera à l'inscription, et validera celle-ci, que si et seulement si, il ne manque aucune pièce de la liste ci-dessus. Une inscription officielle sera envoyée ultérieurement par courrier.**

## CHANTIERS JEUNES TOUSSAINT 2017

**FICHE D'INSCRIPTION :**

<b>NOM</b>	
<b>PRENOM</b>	
<b>DATE DE NAISSANCE</b>	
<b>ETABLISSEMENT SCOLAIRE</b>	
<b>ADRESSE</b>	
<b>VILLE ET CODE POSTALE</b>	
<b>TELEPHONE DU DOMICILE</b>	
<b>TELEPHONE EN CAS D'URGENCE</b>	
<b>NOM ET PRENOM DE LA MERE</b>	
<b>NOM ET PRENOM DU PERE</b>	
<b>N°DE SECURITE SOCIALE</b>	
<b>N°ALLOCATAIRE CAF OU AUTRES</b>	
<b>PROBLEMES DE SANTE (allergie, asthme)</b>	
<b>COCHER LE CHANTIER SI VOUS Y PARTICIPEZ</b>	Du 23 octobre au 03 novembre 2017 <input type="checkbox"/>
<b>REMARQUES</b>	
<b>DATE :</b>	<b>SIGNATURE</b>



## CHANTIERS JEUNES TOUSSAINT 2017

### AUTORISATION PARENTALE :

Je soussigné(e).....  
Demeurant.....  
A.....Code postal.....  
Père, Mère, Tuteur, Représentant légal, autorise  
l'enfant.....

A participer à l'un des « chantiers » mis en place par le service jeunesse de la municipalité de Sainte Livrade sur Lot, durant la date du.....au..... 2017

J'atteste que mon enfant ne présente aucune contre-indication médicale à la pratique de petits travaux (ponçage, peinture,...) pouvant entraîner des allergies ou autres, et qu'il (elle) reste sous mon entière responsabilité pour la durée de son activité aux ateliers.

J'autorise les organisateurs des chantiers jeunes à faire soigner mon enfant en cas d'absolue nécessité à l'hôpital de Villeneuve sur Lot.

J'autorise, je n'autorise pas, mon enfant à être photographié et filmé dans le cadre des chantiers jeunes.

Sainte Livrade sur Lot,.....  
Mention manuscrite « lu et approuvé »

Signature

## CHANTIERS JEUNES TOUSSAINT 2017

### REGLEMENT INTERIEUR :

Les Chantiers Jeunes sont organisés par la Mairie de Sainte Livrade sur Lot et s'adresse à l'ensemble des jeunes domiciliés sur la commune et âgés de 12 à 17 ans.

Le but de ces Chantiers Jeunes est de proposer des activités organisées en demi-journées d'ateliers éducatifs et en demi-journées de loisirs pendant les vacances scolaires de la Toussaint du 23 octobre au 03 novembre 2017.

La commune de Sainte Livrade sur Lot se donne pour objectif :

- La citoyenneté : Proposer aux jeunes livradais des travaux et des activités dans le cadre de chantiers municipaux en privilégiant l'action au service de la collectivité et de la population.
- L'insertion et la prévention : Intégrer les jeunes dans des actions, afin de leur offrir une dynamique de projet.
- La reconnaissance : Valoriser la place des jeunes livradais au sein de la vie collective par des travaux d'embellissement, d'amélioration ou de rénovation de leur environnement.

L'encadrement et la surveillance des chantiers seront assurés par des professionnels de la ville, tant sur la partie technique des travaux que sur la partie de vie en collectivité. Ce temps est un moment éducatif pour l'adolescent, qui doit se retrouver dans une atmosphère agréable et conviviale.

Le jeune a des droits mais aussi des devoirs et doit respecter les règles de vie pendant les temps d'activités y compris durant les temps informels. L'utilisation du téléphone portable n'est pas autorisée lors des chantiers et des activités.

Dans le cas où certains jeunes présenteraient un comportement inadapté (insolence, brutalité, incorrection envers un tiers, non-participation aux ateliers, utilisation du téléphone...), les parents seront avisés et un rendez-vous sera pris avec les parents et le jeune.

En outre, la destruction volontaire de matériel entraînera le remboursement par la famille des objets détériorés.

En cas de manquement à ces règles simples, le jeune sera exclu du chantier, des activités et du séjour.

**Date et signature des parents**  
(Précédé de la mention « lu et approuvé »)

**Date et signature du bénéficiaire**  
(Précédé de la mention « lu et approuvé »)

## CHANTIERS JEUNES TOUSSAINT 2017

# FICHE SANITAIRE DE LIAISON

NOM : \_\_\_\_\_ Dates: \_\_\_\_\_  
 PRENOM : \_\_\_\_\_ Lieu du séjour : \_\_\_\_\_  
 Date de Naissance : \_\_\_\_\_  
 Garçon  Fille  Groupe sanguin : \_\_\_\_\_

VACCINS OBLIGATOIRES	OUI	NON	Dates des derniers rappels	Observations
Diphtérie				
Tétanos				
Poliomyélite				
<b>Ou</b> DT Polio				
OU Tétracoq				
BCG				

L'enfant suit-il **un traitement médical** pendant le séjour ? OUI NON

Si oui lequel :

**ALLERGIES** : ALIMENTAIRES OUI NON

Si oui laquelle :

MEDICAMENTEUSES OUI NON

Si oui laquelle :

ASTHME OUI NON

Autres :

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHESES AUDITIVES, DES PROTHESES DENTAIRES, ETC...

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

DES DIFFICULTES DE SANTE (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPERATION, REEDUCATION) EN PRECISANT LES PRECAUTIONS A PRENDRE.

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**RESPONSABLE DE L'ENFANT**

NOM.....PRENOM.....

ADRESSE

.....  
.....  
.....

TEL FIXE DOMICILE :..... TEL PORTABLE :.....

.....

NOM ET TELEPHONE DU MEDECIN TRAITANT (facultatif) :.....

Je soussigné,.....responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

**DATE :**

**SIGNATURE :**



Le 23/10/2017

**Autorisation parentale**

Je (nous) soussigné(s), (\*)

Nom, Prénom : ....., père, mère, tuteur(s)

Responsable (s) légal (aux) déclare(nt) autoriser ma fille / mon fils (\*)

Nom : .....

Prénom : .....

Autorise mon enfant à venir et rentrer seul du Pôle Adolescents durant l'année 2017.

Fait à ..... le ...../..... /2017

**Signature(s)**



## CHANTIERS JEUNES

### CONTRAT D'ENGAGEMENT

Pour la bonne exécution du chantier et afin que les chantiers soient réellement pédagogiques, chaque jeune s'engage dans le cadre de ce contrat moral à :

- Respecter les horaires de travail définis : 9h/12h (aucun retard, sauf motif valable, n'est admis)
- Respecter les lieux, les consignes données et notamment celles concernant la sécurité, le personnel encadrant ainsi que les autres participants
- Observer une assiduité constante au cours du chantier
- Faire part de toute difficulté liée au chantier en contactant le référent d'animation

Les comportements portant préjudice au bon déroulement du Chantier Jeunes, les écarts de langage volontaires et/ou répétés ou tout autre manquement constaté pourra entraîner l'exclusion immédiate et définitive, sans la récompense du séjour.

L'investissement personnel de chaque participant(e) est un point important de la réussite du projet. La priorité est donnée au respect de chacun.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions de participation au chantier et m'engage à en respecter les termes.

Fait à Sainte Livrade sur Lot, le        /        / 2017

Le directeur  
Pôle Enfance

Les parents,

Le Jeune,  
« Lu et approuvé »